VILLE DE
SAINT-GEORGES
Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

A V I S P U B L I C

Demande de dérogation mineure pour le 112, 6e Avenue Nord

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 19 janvier 2026, à compter de 19 h 30 au 11700, boulevard Lacroix à Saint-Georges, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ

Un immeuble situé au 112, 6e Avenue Nord, Saint-Georges.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La nature de la dérogation demandée vise à autoriser un agrandissement à 6,5 m de la ligne arrière au lieu de 8 m.

Que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 19 janvier prochain ou encore en transmettant ses commentaires par écrit à l'adresse suivante : greffe@saint-georges.ca à compter du jour de la publication du présent avis, et ce, jusqu'au 19 janvier 2026 à 16 h.

Donné à Saint-Georges,
ce 10e jour de décembre 2025.

Me Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière